	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 7 juillet 2022	N° 2022-436

Convocation du 30 juin 2022

Aujourd'hui jeudi 7 juillet 2022 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Bernard-Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO
Mme Fatih BOZDAG à M. Fabrice MORETTI
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Anne LEPINE
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA
M. Stéphane GOMOT à M. Radouane-Cyrille JABER
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME
Mme Harmonie LECERF à M. Alain GARNIER
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Andréa KISS


PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Alain GARNIER de 15h à 16h et à partir de 18h05 le 7 juillet
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Céline PAPIN à partir de 17h25 le 8 juillet
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h30 le 7 juillet et à partir de 15h55 le 8 juillet
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 15h35 le 8 juillet
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Céline PAPIN à partir de 19h10 le 7 juillet
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY à partir de 18h le 7 juillet et à M. Jean-Jacques PUYOBRAU de 9h30 à 12h45 le 8 juillet
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Céline PAPIN le 7 juillet
M. Brigitte TERRAZA à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 17h30 le 8 juillet
Mme Claudine BICHET à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 17h30 le 7 juillet
Mme Brigitte BLOCH à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h à 15h55 le 7 juillet et à Céline PAPIN à partir de 17h le 8 juillet
Mme Béatrice DE FRANÇOIS à Mme Andréa KISS de 13h à 14h30 le 8 juillet
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA à partir de 15h55 le 8 juillet
M. Patrick PAPADATO à Mme Isabelle RAMI à partir de 18h 35 le 7 juillet
Mme Delphine JAMET à M. Patrick LABESSE à partir de 18h40 le 7 juillet
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET jusqu'à 10h05 le 8 juillet
M. Alexandre RUBIO à Mme Christine BOST le 7 juillet
M. Baptiste MAURIN à Mme Andréa KISS le 7 juillet
M. Nordine GUENDEZ à Mme Nathalie LACUEY le 7 juillet
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 7 juillet
M. Dominique ALCALA à Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h40 le 8 juillet
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Serge TOURNERIE le 7 juillet
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 7 juillet
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabien ROBERT le 7 juillet et à partir de 16h15 le 8 juillet
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 19h10 le 7 juillet et à M. GARIGUES à partir de 17h25 le 8 juillet
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Gérard CHAUSSET à partir de 16h le 7 juillet et, à Mme Françoise FREMY jusqu'à partir 11h le 8 juillet
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 13h le 8 juillet
M. Olivier CAZAUX à Mme Isabelle RAMI le 7 juillet
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI le 7 juillet et à Mme Fabienne HELBIG de 13h05 à 14h30 le 8 juillet
M. Max COLES à M. Christophe DUPRAT le 7 juillet
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Béatrice DE FRANÇOIS le 7 juillet et à Mme Amandine BETES à partir de 14h45 le 8 juillet
M. Didier CUGY à Mme Laure CURVALE le 7 juillet et à partir de 16h15 le 8 juillet
M. Christophe DUPRAT à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h40 le 8 juillet
Mme Anne FAHMY à M. Stéphane MARI de 13h05 à 14h30 le 8 juillet
M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 18h30 le 7 juillet
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT de 12h05 à 14h30 et à M. Max COLES à partir de 17h30 le 8 juillet
Mme Françoise FREMY à M. Gérard CHAUSSET à partir de 18h30 le 7 juillet
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 16h55 le 7 juillet
Mme Anne-Eugénie GASPARD à Mme Brigitte TERRAZA le 7 juillet et à partir de

13h10 le 8 juillet
M. Frédéric GIRO à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 17h30 le 8 juillet
M. Laurent GUILLEMIN à M. Radouane-Cyrille JABER à partir de 17h le 8 juillet
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 18h05 le 7 juillet
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Bastien RIVIERES à partir de 19h10 le 7 juillet
M. Michel LABARDIN à M. Patrick PUJOL de 15h à 19h le 7 juillet, à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 14h30 le 8 juillet et à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h30 le 8 juillet
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Dominique ALCALA le 7 juillet
Mme LE BOULANGER à Mme Céline PAPIN à partir de 11h le 8 juillet
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Eva MILLIER jusqu'à 10h20 le 8 juillet
M. Jacques MANGON à M. Kévin SUBRENAT à partir de 12h05 le 8 juillet
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY à partir de 15h45 le 8 juillet
Mme Eva MILLIER à M. Thierry MILLIER à partir de 15h35 le 8 juillet
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Eva MILLIER à partir de 18h30 le 7 juillet et de 11h à 13h le 8 juillet
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 19h le 7 juillet, à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 14h30 le 8 juillet et à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h25 le 8 juillet
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY de 12h35 à 16h15 et à M. Fabien ROBERT à partir de 16h15 le 8 juillet
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 19h le 7 juillet, de 12h35 à 17h30 à M. Christophe DUPRAT et à M. Max COLES à partir de 17h30 le 8 juillet
M. Philippe POUTOU à Mme Brigitte BLOCH à partir de 18h25 le 7 juillet
M. Benoît RAUTUREAU à Mm Zeineb LOUNICI à partir de 17h25 le 7 juillet
M. Frank RAYNAL à Mme Eva MILLIER à partir de 17h20 le 7 juillet, à M. Max COLES de 14h50 à 16h40 le 8 juillet et à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h50 le 8 juillet
Mme Marie RECALDE à Mme Véronique FERREIRA le 7 juillet et à partir de 14h 30 le 8 juillet
M. Bastien RIVIERES à Mme Fannie LE BOULANGER à partir de 17h30 le 8 juillet
Mme Karine ROUX-LABAT à Mme Zeineb LOUNICI le 7 juillet et à M. TROUCHE le 8 juillet
Mme Béatrice SABOURET à M. Fabien ROBERT de 15h à 17h20 le 7 juillet
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Béatrice SABOURET à partir de 19h10 le 7 juillet et à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h30 le 8 juillet
M. Kévin SUBRENAT à M. Michel POIGNONEC le 7 juillet
M. Thierry TRIJOLET à Mme Christine BOST le 7 juillet
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Michel POIGNONEC à partir de 16h40 le 7 juillet
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir de 16h55 le 7 juillet, et à M. SUBRENAT le 8 juillet

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 7 juillet 2022	Délibération
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2022-436

Fabrique Pola - Subvention d'investissement - Décision - Autorisation

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation de la Fabrique Pola

La Fabrique Pola, implantée au cœur de la Métropole dans les entrepôts Pargade, situés au 10 quai de Brazza à Bordeaux est un équipement associatif à rayonnement métropolitain.

Ce cœur de réseaux organise la circulation et le partage de ses ressources matérielles (espaces de travail, pôles de production, coordination de projets/offres de services collectifs, etc.) et immatérielles (dispositifs d'accompagnements et formations professionnelles, diagnostics et études prospectives, etc.), indispensables à une stabilisation des activités des artistes et des associations et à l'amélioration de leurs conditions socio-économiques.

Structure intermédiaire entre l'ensemble des acteurs professionnels de la filière des arts visuels, la création contemporaine et les populations des territoires, elle est devenue, au fil des ans et par ses programmes d'activités à destination de tous les publics (expositions, événementiels, ateliers de pratiques artistiques etc.) un équipement porteur d'un projet de développement territorial, conçu en extension de l'espace public.

Projets d'investissement 2021 – 2023

La Fabrique Pola développe son activité sur les prochaines années dans une perspective de consolidation de la filière des arts visuels et de soutien à la reprise de l'activité suite à la crise de la Covid-19.

L'attractivité de l'équipement Pola et les méthodologies de coopération inscrites dans la filière des Arts Visuels en Nouvelle-Aquitaine en font, au terme de quelques mois, un outil ressource pour les professionnels et l'accès à l'emploi incontournable.

Dès à présent, l'ensemble des espaces fonctionne à 100% de sa capacité. Pola souhaite engager sa consolidation et son développement pour permettre non seulement de répondre aux attentes des professionnels des arts visuels mais aussi aux nouveaux champs disciplinaires ayant intégré la Fabrique en avril 2019.

Le bâtiment – développer l'outillage de structuration de la filière professionnelle et finaliser l'équipement culturel.

Le projet, qui vise à permettre le développement des activités de Pola et garantir la cohérence de l'équipement d'ensemble consiste à :

- finaliser le chantier d'aménagement du lieu, notamment afin de le rendre viable sur l'ensemble de l'année (permettant d'accueillir des professionnels pendant la période hivernale) et d'en réduire l'emprunte énergétique :

- isolation et réfections de façades pignon et Garonne,

- installation en façade sud d'un mur à accumulation de chaleur (système de façade thermique),
 - système de chauffage raccordé au réseau territorial.
- étendre des espaces dédiés aux usages collectifs et aux outils d'accompagnement professionnels de la Fabrique, permettant d'en diversifier les ressources économiques :
- extension de la fabrique sur l'ensemble du bâtiment : 1000 m² supplémentaires au sol, 1500 m² développables,
 - finalisation et mise aux normes des aménagements des espaces de production,
 - compléter les espaces de formation, accompagnement,
 - création d'un centre de ressources arts visuels et ESS pour les professionnels du territoire,
 - création d'un espace polyvalent.
- reconstruire le Phare Pola :
- création d'un ensemble d'ateliers d'artistes permettant d'accueillir les professionnels de la région dans le cadre des résidences de structures de la Fabrique ou en partenariats avec des acteurs de la Nouvelle-Aquitaine, notamment du réseau professionnel.

Plan de financement

Les travaux d'extension-développement, phase 2, de la Fabrique Pola sont estimés à hauteur de 3 M€ TTC.

Pola bénéficie d'un soutien de l'Etat dans le cadre du plan de relance à hauteur de 1 M€. Une avance de 300 k€ a d'ores et déjà été versée à l'organisme bénéficiaire.

La région Nouvelle-Aquitaine apportera son soutien à hauteur de 600 000 €.

La ville de Bordeaux doit contribuer financièrement au projet à hauteur de 470 000 €

Bordeaux Métropole est sollicitée pour une subvention d'investissement pour travaux d'un montant forfaitaire de 930 000 € sur un budget global de 3 M€.

Depuis l'origine, la Fabrique Pola est un équipement participant pleinement au rayonnement du territoire métropolitain et à son développement économique.

Pour cette raison, Bordeaux Métropole a soutenu la 1ère phase de travaux de Pola lors de son implantation dans le hangar Pargade à hauteur de 789 310 €.

Aujourd'hui, la Fabrique Pola est devenue un outil de structuration de la filière des arts visuels sur le territoire métropolitain et bordelais qui rassemble 22 structures culturelles (associations et entreprises), 18 entrepreneurs culturels/artistiques et 10 artistes plasticiens. Ensemble, ils constituent un pôle de compétences professionnelles de près de 96 travailleurs, couvrant les métiers de l'architecture, de l'art contemporain, de l'édition de bandes dessinées, du graphisme, des arts imprimés, du numérique, de l'audiovisuel, de l'ingénierie culturelle et associent, au sein de leurs équipes et de leurs réseaux, des savoir-faire artistiques et techniques pluriels. Sur ces 96 travailleurs, 64% sont des résidents métropolitains hors Bordeaux.

Au regard des publics et des activités développées et de son rayonnement métropolitain, il est proposé que Bordeaux Métropole accompagne la Fabrique Pola dans la réalisation de la 2ème et dernière phase de son projet de travaux.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la demande 2022-00497 formulée par l'organisme en date du 13 mai 2022,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le projet de la Fabrique Pola vise notamment à tisser à l'échelle du territoire de Bordeaux Métropole un réseau de partenaires publics et privés, dont la vitalité conditionne le développement économique du secteur,

CONSIDERANT QUE par ses activités et sa programmation artistique et culturelle, la Fabrique Pola, s'affirmant comme un lieu culturel et artistique, s'adresse à l'ensemble des populations du territoire de Bordeaux Métropole,

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole a accompagné la première phase du projet de travaux de la Fabrique Pola, et qu'une 2ème phase est nécessaire pour finaliser ce projet, soutenu par l'Etat, la région Nouvelle-Aquitaine et la ville de Bordeaux,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'investissement de 930 000 € en faveur de la Fabrique Pola,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2022, chapitre 204, article 2324, fonction 311.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur MORISSET;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juillet 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 12 JUILLET 2022	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Brigitte BLOCH
DATE DE MISE EN LIGNE : 12 JUILLET 2022	